



## **ELV sur tous les fronts.**

### **Les éoliennes off shore :**

L'association participe à un grand nombre de réunions concernant les projets d'implantation d'éoliennes off shore où nous défendons le milieu marin et argumentons pour que ces éoliennes ne soient pas implantées sur ou auprès de sites fragiles (ex : La Banche). Notre connaissance des fonds marins et notre projet scientifique font que nous sommes écoutés et, nous l'espérons, pouvons influencer les décisions.

### ***Le 23 avril aux Florales à La Baule aura lieu une réunion d'information sur les éoliennes.***

ELV présentera le CD sur le projet scientifique. L'association mettra en évidence le rôle et les services rendus par les laminaires mais aussi leur fragilité . Une carte des zones de laminaires sur la Banche sera produite

### **Les sites Natura 2000 en mer :**

L'Europe a pris conscience de la fragilité et en même temps de la grande richesse de la biodiversité marine. Un certain nombre de récifs sont classés Natura 2000 dont le plateau du Four.  
*Natura 2000 fait un inventaire de ces zones sur le plan faunistique et floristique et répertorie les types de pratiques s'exerçant sur cette zone.*  
Nous participons aux réunions où nous apportons notre contribution

grâce à notre connaissance du site .De plus nous défendons deux aspects qui n'étaient pas pris en compte : la qualité de l'eau et l'inventaire halieutique.

*(A ce propos n'hésitez pas à nous prévenir quand vous pêchez des espèces nouvelles ou rares )*

### **Les aires marines protégées :**

Des zones relativement grandes (parc de l'IROISE) deviennent des secteurs qui sont protégés et gérés (les usages ne sont pas supprimés mais encadrés : qualité des eaux, zones de réserves avec interdiction de pêches avec certains engins, pratiques responsables, chartres). Il s'agit donc d'une gestion intégrée avec les différents acteurs.

Un nouveau parc marin est à l'étude, le MOR BRAZ couvrant un secteur de Quiberon au Croisic.

Notre projet scientifique répond à la problématique laminaire et qualité des eaux. Et le travail de cartographie (JC Ménard) est particulièrement apprécié de L'agence des Aires Marines Protégées AAMP.

### **Réunions avec le comité des pêches COREPEM :**

Un travail en commun d'observation du milieu est mis en place entre les pêcheurs professionnels et ELV. Les pêcheurs sont inquiets de voir la coloration des eaux (vertes, brunes) et la diminution de la pêche sur certain secteurs . Ils ont commencé une analyse par prélèvements d'eau en collaboration avec IFREMER.

Nous allons échanger les résultats du travail d'inventaire algale et bibliographique sur la qualité des eaux. Les prélèvements d'eau seront effectués sur nos sites d'observation laminaires.

Il est à noter la concordance de nos points de vue lors de la première réunion et l'apport très constructif des pêcheurs.

J.C Ménard